



**Séance d'information et d'accueil
pour les étudiants débutant le programme
de Maîtrises en droit**

Mardi 18 septembre 2018
S 150 Uni Mail, 18 h 15



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

Accueil et présentation

Professeur Bénédict FOËX

Doyen de la Faculté de droit

Mme Caterina GIDARI WASSMER

Conseillère aux études

Mme Bita BERTOSSA

Conseillère aux études

Maîtrises universitaires en droit

Etudes universitaires de base en droit :

- Bachelor en droit
- +
■ Maîtrise en droit

Maîtrises universitaires en droit

3 semestres - 90 crédits

- **Maîtrise en droit économique**

entreprise - finance - fiscalité – concurrence

- **Maîtrise en droit international et européen**

paix et coopération - organisations internationales - Union européenne - commerce et individu dans la société internationale

- **Maîtrise en droit public**

intérêt général – services publics – social – environnement

Maîtrises universitaires en droit

3 semestres - 90 crédits

- **Maîtrise en droit civil et pénal**

famille – patrimoine – responsabilité / infractions – justice pénale

- **Maîtrise en droit**

- **Maîtrises bilingues conjointes**

avec la Faculté de droit de l'Université de Bâle

Structure des Maîtrises

3 semestres - 90 crédits

- 6 cours fondamentaux 36 crédits
- 6 cours à option 36 crédits
- Mémoire + séminaire
(ou mémoire + 1 option) 18 crédits
- **Total 90 crédits**

Maîtrise en droit (MD)

Liste des enseignements fondamentaux (2018-2019)

- minimum 6 enseignements à choisir sur la liste de tous les cours fondamentaux des maîtrises thématiques

Maîtrises bilingues

Maîtrise en droit économique/ *Wirtschaftsrecht*

Maîtrise en droit international et européen /*Transnationales Recht*

Maîtrise en droit public / *Verwaltungsrecht*

Maîtrise en droit civil et pénal / *Generalis*

Maîtrise en droit/ *Freies Masterstudium*

STRUCTURE :

Université d'origine

30 crédits au moins

Université-hôte

30 crédits au moins

Dont

Enseignements « thématiques »

30 crédits

Mémoire (dans la thématique choisie)

22 crédits (si dans un séminaire)

16 crédits (si hors séminaire)

Maîtrises en droit 2018-2019 : les options

- à choisir sur la liste des options ou parmi les fondamentaux des autres maîtrises.
- 2 options peuvent être suivis hors faculté
- un stage juridique peut valoir une option

!!Droit international de la santé *(ne sera pas dispensé en 2018-2019)*

Maîtrises en droit 2018-2019 : exemples de cours en anglais

- WTO Law and Practice
- International Arbitration
- Comparative Methodology: Contract Law
- International Intellectual Property Law
- Introduction to the Common Law
- Economic Analysis of Law

Maîtrises en droit : les prestations de remplacement ou de substitution (art. 18 al. 6 RE)

Sur proposition de l'enseignant, le plan d'études peut prévoir des prestations complémentaires ou de remplacement (cours marqués d'un astérisque):

- Autorise les étudiants à compléter ou à remplacer l'épreuve du contrôle des connaissances par une prestation orale ou autre;
- Ces prestations peuvent être obligatoires sur demande de l'enseignant.

Conditions de réussite des maîtrises

- Obtenir 90 crédits ECTS
- Examen suffisant = Crédits acquis
- Possibilité de valider 2 notes entre 3 et 3.75, si la moyenne des enseignements (fondamentaux + options) est au moins égale à 4 (art. 39.2 RE).
- Mémoire suffisant
- 30 ECTS minimum à présenter dans un délai de 2 semestres.
- 36 ECTS minimum dans le plan d'études de la faculté.
- Délai maximum pour réussir: 6 semestres.

Conditions de réussite des maîtrises

Conditions spécifiques à la maîtrise en droit civil et pénal :

- 12 crédits au moins doivent être acquis pour des enseignements fondamentaux de droit civil positif

et

- 12 crédits au moins pour des enseignements fondamentaux de droit pénal positif.

Le règlement prévoit :

Mémoire et séminaire

- Le mémoire suffisant dans le cadre d'un séminaire = 18 ECTS en bloc.
- En cas d'échec au mémoire:
 - a) possibilité de présenter une version améliorée;
 - b) En cas de nouvel échec, possibilité de refaire un nouveau mémoire, dans le cadre d'un autre séminaire ou hors séminaire. Un nouvel échec est définitif et entraîne l'élimination de la maîtrise.
- Si mémoire hors séminaire (12 ECTS): option supplémentaire à présenter.

Le règlement prévoit :

Changement de maîtrise

- Possibilité de changer une seule fois de maîtrise en cours de formation.
- En cas de changement de maîtrise, les crédits acquis dans la maîtrise abandonnée sont pris en considération dans la nouvelle maîtrise si les examens présentés font partie du nouveau plan d'études.
- Il n'est pas possible de s'inscrire à une 2^{ème} maîtrise si on est déjà titulaire d'une maîtrise de la Faculté, ni de poursuivre en parallèle deux maîtrises de la Faculté (art. 27 al. 6bis RE).

Le règlement prévoit :

Abandon d'examens : Art. 39 al. 3bis RE

- Un enseignement peut être abandonné après une ou deux tentatives d'examens, quel que soit le résultat obtenu.
- Cette possibilité est limitée à trois enseignements pour l'ensemble de la maîtrise.
- **Attention !!!**

Les examens

- **Art. 17 bis RE :**

- inscription en ligne aux enseignements et aux examens
- respect de la procédure et des délais fixés

- **Art. 39bis RE :**

- inscription à des évaluations possible que pour un maximum de 90 ECTS

ATTENTION

- ▶ l'étudiant inscrit à un examen et qui ne s'y présente pas : note de 0
- ▶ exception: justes motifs (art. 20 RE)

Inscription en ligne (IEL) aux cours et aux examens

La procédure d'inscription en ligne se déroule en **deux étapes successives**: l'inscription aux cours est le préalable nécessaire à l'inscription aux examens.

<https://portail.unige.ch/>

Informations complètes

Sur le site de la faculté <http://www.unige.ch/droit/etudiants>

Attention: pour les cours communs avec le GSI, s'inscrire également auprès de cet Institut dans le délai fixé par celui-ci.

2018-2019: Inscription en ligne (IEL) / Dates sessions d'examens
Portail.unige.ch

1^e étape:
IEL aux cours

23-30 oct. 18

12-19 mars 19

Cours
d'automne

Cours
annuels

Cours de
printemps

2^e étape:
IEL aux examens

13-20 nov. 18

9-16 avril 19

9-16 juill. 19

Sessions d'examens

Cours
d'automne

Cours
annuels

Cours de
printemps

janv.-fév.:
*12.1-4.2. 19

mai-juin :
*11.5, 18.5,
25.5-17.6. 19

août-sept. :
*19.8-9.9.19

Informations importantes aux étudiants

- Le courrier électronique est un canal de communication officiel
- Vous accédez à votre boîte aux lettres via :
<http://www.etu.unige.ch>
Votre adresse email est de la forme :
prénom.nom@etu.unige.ch
- Consultez régulièrement les messages reçus à cette adresse.
L'installation d'une redirection est possible depuis les paramètres d'**outlook.unige.ch**.

DROIT

Actualités La Faculté Enseignements Recherche Faculté & Cité Informations pratiques Espace étudiants Contacts

Accueil

Lois & règlements

Mobilité

Actualités

Baccalauréat

Doctorat

Programme et calendriers

Mâitrises

Examens

Services aux étudiant(e)s

CDT / CTL

Contacts

Chercher dans l'espace étudiants





MAÎTRISES

[Programme](#)

[Inscriptions / admissions](#)

[Séminaires](#)

[Documents à télécharger](#)

Documents à télécharger

Formulaire d'inscription d'option hors Faculté de droit

 [cliquez ici](#)

Formulaire de demande de congé

 [cliquez ici](#)

Marche à suivre : copies conformes relevés de notes - traductions

 [cliquez ici](#)

Formulaire absence examen

 [cliquez ici](#)

Directives en matière de plagiat

 [cliquez ici](#)

Questions les plus courantes

 [cliquez ici](#)

PRÉSENTATION



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

UNIVERSITÉ FACULTÉS ÉTUDIANTS COLLABORATEURS SERVICES ALUMNI

DROIT

Actualités La Faculté Enseignements Recherche Faculté & Cité Informations pratiques Espace étudiants Contac

PRÉSENTATION

Séance d'information et d'accueil pour les étudiants débutant le programme de Maîtrises en droit (19 septembre 2017)

 [cliquez ici](#)

INSCRIPTIONS / ADMISSIONS

Inscription en Maîtrise en droit / Interruption études

 [cliquez ici](#)

Formulaire pour les changements de maîtrise

 [cliquez ici](#)

Report de notes CDT/ Maîtrise

 [cliquez ici](#)

Directives concernant les inscriptions en ligne (IEL) aux cours de l'année académique 2017-2018

 [cliquez ici](#)

Directives concernant les inscriptions en ligne (IEL) aux examens de l'année académique 2017-2018

 [cliquez ici](#)

PASSERELLE MISE À NIVEAU BARI / MAÎTRISES EN DROIT

Formulaire d'inscription à la passerelle uniquement

 [cliquez ici](#)

Formulaire d'inscription à la passerelle et/ou à une maîtrise en droit

 [cliquez ici](#)



La mobilité (départ en 2019-2020)

1. Consulter le Guichet mobilité : détermination d'une destination et informations générales sur la mobilité (séjour, bourse, logement, etc.)
2. Consulter le site « mobilité » de la Faculté
3. Consulter le site de la faculté d'accueil
4. Etablir un projet de plan d'études, avec descriptif des cours
5. Prendre rendez-vous, dès octobre, avec une conseillère aux études pour discuter du plan d'études envisagé

Tandems linguistiques (notamment allemand – français) :
<http://www.unige.ch/tandems>

Maison des Langues : <http://www.mdl.unige.ch/accueil/>

Journée internationale à Uni Mail, salle R030, le jeudi 11 octobre 2018 à 18h15.

Les conseillères aux études

Mme Caterina Gidari Wassmer, bureau 3003

réception sans rendez-vous les mardis de 14h-16h } *en période*
réception téléphonique les mercredis de 11h-12h } *de cours uniquement*

Tél: 022 379 85 63; 022 379 84 20

Mme Bitia Bertossa, bureau 3005

réception sans rendez-vous les jeudis de 14h-16h } *en période*
réception téléphonique les vendredis de 11h-12h } *de cours uniquement*

Tél. : 022 379 86 07; 022 379 84 20

conseilleres-droit@unige.ch

Informations pratiques

- **Secrétariat des étudiants – au 3^{ème} étage (3093)**
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h - 12h30
et le mardi de 14h à 16h.
- **Panneaux d'affichage** : à consulter régulièrement.
- **Site web de la Faculté** :
<http://www.unige.ch/droit/etudiants.html>
- **Bureau des photocopiés – local 50 au rez-de-chaussée**
ouverture dès le 17 septembre : 9h - 16h30